

Informations de base	
2022/0805(NLE) NLE - Procédures non législatives	Procédure terminée
Renouvellement partiel de la Cour des comptes européenne (2022) - Candidat NL	
Subject 8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	PIEPER Markus (EPP)	16/05/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive MANDA Claudiu (S&D) BOYER Gilles (Renew)	
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Secrétariat général	VON DER LEYEN Ursula	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
04/04/2022	Publication de la proposition législative	07888/2022	
02/05/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/06/2022	Vote en commission		
17/06/2022	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0180/2022	
23/06/2022	Décision du Parlement	T9-0259/2022	Résumé
28/07/2022	Publication de l'acte final au Journal officiel		
27/01/2023	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0805(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/08854

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE731.745	18/05/2022	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0180/2022	17/06/2022	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0259/2022	23/06/2022	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		07888/2022	04/04/2022	

Acte final
Décision 2022/1318 JO L 199 28.07.2022, p. 0005

Renouvellement partiel de la Cour des comptes européenne (2022) - Candidat NL

2022/0805(NLE) - 23/06/2022 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 414 voix pour, 112 contre et 57 abstentions, de rendre un **avis favorable** sur la proposition du Conseil de nommer **Stephanus Abraham Blok** (NL) membre de la Cour des comptes. Stephanus Abraham Blok est membre du Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD). Il a été ministre des affaires étrangères et européennes de 2018 à 2021, puis ministre des affaires économiques et du climat de mai 2021 à janvier 2022.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitæ ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé.

Cette commission a procédé ensuite, le 15 juin 2022, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.

Les membres de la Cour des comptes sont nommés par le Conseil, après consultation du Parlement européen, et suite à leur désignation par leurs États membres respectifs. Leur mandat est de six ans et est renouvelable. Le 8 avril 2022, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de Stephanus Abraham Blok à la fonction de membre de la Cour des comptes.